RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Bulletin d'information

GRANDES CULTURES
No 11 - 22 août 2003

L'ÉRIOCHLOÉ VELUE

Une nouvelle mauvaise herbe des grandes cultures qui risque de se propager au Québec

L'ériochloé velue a été trouvée pour la première fois au Canada en 2000 sur un site agricole près de Montréal. Ce bulletin présente une brève description de l'espèce et propose les actions à entreprendre pour empêcher sa propagation sur le territoire québécois.

État de la situation

Originaire d'Asie, l'ériochloé velue (*Eriochloa villosa* (Thumb.) Kunth) a été accidentellement introduite aux États-Unis vers 1940. La plante a envahi progressivement plusieurs États du Midwest où elle est devenue une mauvaise herbe importante des grandes cultures. Au Canada, l'ériochloé velue retrouvée récemment près de Montréal a survécu à l'hiver produisant des graines viables qui ont germé au printemps. Les plants issus de cette germination ont montré beaucoup de vigueur et ont produit suffisamment de nouvelles semences pour permettre à l'ériochloé velue d'envahir une partie du champ. Des mesures d'éradication et une surveillance des lieux avoisinants le site d'introduction ont été mises en place au printemps 2002 par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le MAPAQ.

Description de l'espèce

L'ériochloé velue est une graminée annuelle de la tribu des Panicées, comme la plupart des graminées annuelles qui sont des mauvaises herbes des cultures. C'est une plante de grande taille, pouvant atteindre 1,5 m de hauteur. Toutes les parties de la plante portent une pubescence très dense mais très courte (moins de 1 mm) lui donnant une apparence duveteuse. La ligule est constituée d'une rangée de poils. L'inflorescence est formée de branches latérales toutes étalées sur un même plan.

L'ériochloé velue germe tôt au printemps mais aussi tout au long de la saison. Les graines sont volumineuses et mesurent plus de 3 mm de longueur. Les premières inflorescences apparaissent au début du mois d'août. La plante est prolifique et produit des semences jusqu'à la fin d'octobre. Sous nos conditions, un plant peut produire plus de 50 000 graines.

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

CEROM

Secrétariat du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : (418) 380-2100, postes 3551 ou 3581
Télécopieur : (418) 380-2181 Courriel : rap@agr.gouv.qc.ca Page Web : http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap

Fiche illustrée

Une fiche illustrée montrant les caractéristiques de l'espèce à tous les stades de son développement (vous pouvez cliquer sur les photos pour les agrandir) est disponible sur l'Herbier virtuel à l'adresse suivante :

http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/arico/herbierv/erbvi/f-erio/erio-fiche.htm

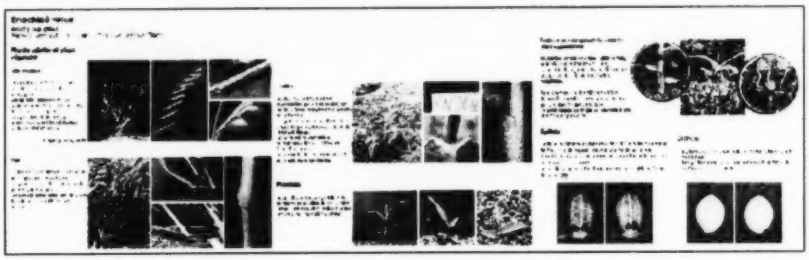

Espèces semblables

À l'état végétatif, on peut confondre l'ériochloé velue avec la sétaire géante, les deux espèces étant fort poilues. À l'époque de la floraison, l'inflorescence de l'ériochloé velue fait penser à celle de l'échinochloa pied-de-coq.

Le dépistage

C'est lorsque l'inflorescence est étalée, depuis la mi-août jusqu'à la fin de septembre, qu'il est le plus facile d'identifier l'ériochloé velue. Sur le terrain, il faut surveiller particulièrement les entrées et les bordures des champs, ces zones sont souvent mal couvertes par les pulvérisations herbicides et moins bien travaillées lors des opérations de sarclage.

L'ériochloé velue peut être introduite accidentellement sur la ferme, particulièrement avec les semences ou la machinerie usagée. Une attention spéciale doit aussi être portée lors de la réalisation de travaux agricoles effectués par un entrepreneur (travail à forfait).

Confirmation de l'identification

Si vous croyez avoir repéré l'ériochloé velue dans un champ, faites-nous parvenir un spécimen le plus complet possible ainsi que vos coordonnées par l'entremise de votre conseiller agricole ou directement à :

Herbier du Québec
Complexe scientifique
2700, rue Einstein, D.1.100
Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8

Votre coopération est essentielle pour nous permettre d'établir exactement l'état de la situation sur la présence de cette espèce au Québec.

Interventions recommandées

Une recommandation personnalisée et un suivi de champ seront faits dans les cas où la présence de l'espèce sera bien établie.

Texte rédigé par :

Romain Néron, agronome-botaniste
Claude J. Bouchard, agronome-botaniste
Direction de l'innovation scientifique et technologique, Complexe scientifique, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
LOUISE THÉRIAULT, agronome - Avertisseure
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2100, poste 3522 - Télécopieur : (418) 380-2181
Courriel : Louise.Theriault@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 11 – grandes cultures – 22 août 2003